

TARIFS 2026

(sous-réserve de modifications)

APPARTEMENTS PROTÉGÉS

Les Marronniers 

1/ Loyers - accompagnement sécurisant et lien social

Surface	Loyer CHF	Charges et frais d'exploitation	Total loyer mensuel
2 pièces : 57 m ² à 64 m ²	1'500.00	125.00	1'625.00
3 pièces : 77 m ² à 84 m ²	1'950.00	175.00	2'125.00

Prix du loyer y compris l'espace communautaire & animation.

Place de parc dans le parking souterrain : CHF 160.-/mois

Un décompte annuel des charges de chauffage et eau chaude est remis aux locataires, en tenant compte des acomptes payés.

SOINS À DOMICILE



2/ Prestations de service à choix

Services des soins à domicile (OSAD) de la Fondation Beau-Séjour

Notre OSAD facture les tarifs officiels LAMal pour toutes les prestations de soins (art.7a, al.2 OPAS).

- L'évaluation, les conseils et la coordination l'heure **CHF 76.90**
- Les examens et les traitements l'heure **CHF 63.00**
- Les soins de base l'heure **CHF 52.60**

Ces prestations sont à la charge de l'assurance maladie de base du locataire.

- L'aide au ménage (par OSAD) **CHF 29.00** l'heure

Les prestations d'aide au ménage ne sont pas liées aux prestations de soins, elles sont facultatives et à la charge du patient.

Les frais de déplacement ne sont pas facturés pour nos interventions dans les appartements protégés. En cas d'absence ou annulation, nous signaler 48h avant sinon la prestation sera facturée.

En cas de demande d'aide financière, nous vous adressons au service d'aide sociale du CMS de Vevey ou Prosenectut.

Service hôtelier et technique (hors OSAD)

Les petites réparations, l'installation de mobilier privé, les nettoyages spécifiques ou autres, sont facturés **CHF 45.00** de l'heure.